

Les vies de tous les saints de France

Michèle CHAUVET

" PIÈCE DU MOIS " DU 4 MARS 2017

C'est parfois par des chemins détournés que l'on parvient à des découvertes philatéliques surprenantes :



- Des bandes croisées dont l'affranchissement est oblitéré d'une façon telle que l'on peut réellement se demander si les timbres appartiennent à leur support...
- Et sur la bande, un titre imprimé qui peut laisser songeur : « Les vies de tous les Saints de France ». Est-ce un journal ? une revue ? eh bien non, il s'agit d'un ouvrage imposant, en neuf volumes publiés de 1860 à 1869 et comprenant plus de 5000 pages. L'auteur,

Monsieur Charles Barthélémy domicilié à Versailles, semble particulièrement prolifique puisqu'il a écrit 78 autres ouvrages.

- Quant au destinataire, outre le fait qu'il habite Saintes, ce qui peut faire sourire... nous constatons que son nom est précédé d'un nombre qui ne peut être qu'un numéro d'ordre.

Ces différentes constatations pourraient évoquer un précurseur de préoblitérés, mais ces précurseurs sont connus et identifiés depuis longtemps. Nous savons que dès 1860, afin de mieux organiser leur travail et gagner du temps, quelques postiers sachant qu'ils allaient avoir un grand nombre de lettres non affranchies à taxer, ont oblitéré à l'avance des feuilles entières de chiffres-taxe pour les apposer sur les lettres, le moment venu. Ce fut le cas à Issoudun en 1860 puis à Lyon à partir de 1862.

Mais nous savons aussi que, sur timbres-poste, les précurseurs de préos supposaient un accord obligatoire entre l'expéditeur et le postier et aucun précurseur de préos n'a été répertorié avant 1871. Or notre bande est de février 1868 !

De toute façon les trois caractéristiques bien établies des précurseurs de préoblitération sur timbres-poste sont spécifiques, bien connues et doivent donc obligatoirement se retrouver toutes les trois, sur le document :

1 - Une ou plusieurs empreintes sur le timbre sans débordement sur le support.

C'est bien le cas ici :



2 - Concordance des dates et lieux pour le document et pour la préoblitération.

Concordance des lieux :

- l'expéditeur habite Versailles et le timbre à date du départ est bien celui de Versailles.
- le destinataire habite Saintes et au verso le timbre à date d'arrivée est bien celui de Saintes.



Concordance des dates :

- le timbre à date au départ de Versailles est du 29 février 1868 et celui de l'arrivée est du 1er mars 1868, donc la concordance est acquise.

3 - Tarif d'imprimés ou autres documents censés être envoyés en quantité, la préoblitération étant supposée faire gagner du temps.

Nous savons qu'il s'agit d'imprimés, "La vie de tous les Saints de France", il nous reste à déterminer s'il s'agit d'imprimés non périodiques ou périodiques, le tarif étant différent selon la loi de 1856.

Imprimé non périodique ?

1 c / 5 g8 c pour 40 g.

Compte tenu de la longueur et du pliage toujours présent des bandes croisées et du format in 8°, on peut penser que le poids était nettement plus élevé.

Imprimé périodique consacré aux arts et aux lettres ? (non consacré à la politique)

2 c jusqu'à 20 g + 1 c / 10 g.....8 c pour 80 g.

C'est un poids vraisemblable.

D'autre part il était habituel d'expédier les ouvrages littéraires sous forme de livraisons (ou feuilleton), dont la périodicité pouvait varier avec un minimum de un envoi par trimestre.

Il reste donc à savoir si réellement cet ouvrage a été vendu par livraisons sous forme d'un abonnement.

Par chance, cette pièce provient d'une archive composée de six autres pièces similaires, dont les dates vont de janvier 1867 à juillet 1869 ce qui nous permet d'en confirmer les caractéristiques y compris la périodicité, mais également l'authenticité :

l'insecte rongeur qui a entamé les bandes entreposées l'une sur l'autre

le numéro attribué au destinataire, sans aucun doute son numéro d'abonné à la publication.

Ainsi, contrairement aux apparences, notre bande d'imprimés de Versailles pour Saintes, affranchie avec une paire du 4 c lauré oblitérée le 29 février 1868 (année bissextile !) est bien un précurseur de préos, bien plus précoce que ce qui avait jusqu'alors été établi.

D'autre part, l'archive dont il provient recèle la véritable 1re date connue (à ce jour !) pour un précurseur de préos sur timbre-poste : 29 janvier 1867.



DOCUMENTATION

Marianne 1849 – 1850 : Préoblitérés pages 100 /101

Documents Philatéliques

- n° 47 (1971) – Gabriel Dutripou : Précurseurs des timbres préoblitérés
- n° 85 (1980) – André Malevergne : Préoblitérés précurseurs d'Issoudun
- n° 91 (1982) – André Malevergne : Précurseurs des préoblitérés français
- n° 179 (2004) – Gérard Désarnaud : Le préoblitéré d'Yssengeaux
- n° 182 (2004) – Gérard Désarnaud : Le préoblitéré de Bourg-en-Bresse.